

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

25 NOVEMBRE 2009

SÉANCE ORDINAIRE du conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, **MERCREDI LE 25 NOVEMBRE 2009**, à 19 h 00 (7 h 00 pm), à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

Madame Lyna Pine	,	mairesse d'Angliers
Monsieur Luc Lalonde	,	maire de Béarn
Monsieur Alain Sarrazin	,	maire de Duhamel-Ouest
Monsieur André Pâquet	,	maire de Fugèreville
Monsieur Maurice Laverdière,		maire de Guérin
Monsieur Norman Young	,	maire de Kipawa
Monsieur Gérald Charron	,	maire de Laforce
Monsieur Yvon Gingras	,	maire de Latulipe-et-Gaboury
Monsieur Daniel Barrette	,	maire de Laverlochère
Monsieur Philippe Boutin	,	maire de Lorrainville
Monsieur Michel Paquette	,	maire de Moffet
Madame Carmen Rivard	,	mairesse de Nédélec
Monsieur Mychel Tremblay	,	maire de Notre-Dame-du-Nord
Monsieur Jocelyn Aylwin	,	maire de Rémigny
Monsieur Damien Lafond	,	maire suppléant de St-Bruno-de-Guigues
Monsieur Réjean Drouin	,	maire de St-Édouard-de-Fabre
Madame Jacinthe Marcoux	,	mairesse de St-Eugène-de-Guigues
Monsieur Bruno Boyer	,	maire de Belleterre
Monsieur Philippe Barette	,	maire de la ville de Témiscaming
Monsieur Bernard Flébus	,	maire de la ville de Ville-Marie

TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, AINSI QUE :

Monsieur Yvon Gagnon , président du Comité municipal de Laniel
et représentant du territoire non organisé

SOUS LA PRÉSIDENTE DE :

Monsieur Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement
Madame Lyne Gironne , coordonnatrice au service d'évaluation
Madame Mireille Bourque , agente de développement
Monsieur Denis Clermont , secrétaire-trésorier – directeur général

11-09-401

Ouverture de la séance à 19 h 00 et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Jocelyn Aylwin
appuyé par M^{me} Jacinthe Marcoux
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Mot du préfet, M. Arnaud Warolin, élu au suffrage universel le 1^{er} novembre 2009.

11-09-402

M. Warolin, premier préfet élu dans la MRC de Témiscamingue, adresse au conseil ses intentions quant à son mandat et quant au bon déroulement des séances du conseil et souhaite connaître les attentes et les besoins des maires/mairessees à l'égard de la MRCT.

Monsieur le préfet s'adresse aux maires et mairesses, comme suit :

« C'est avec un grand honneur et à la fois beaucoup d'émotions que je prends la parole devant vous ce soir à titre de préfet du Témiscamingue.

Je tiens tout d'abord, à remercier mon prédécesseur, M. Jean-Pierre Charron, pour son engagement, pour son implication régionale et pour les actions positives qu'il a mises en place durant ses 2 mandats.

Je tiens aussi à remercier tous les élus qui nous ont quittés et qui ont contribué au développement de notre MRC.

Je tiens enfin à vous féliciter, mesdames et messieurs, pour vos élections dans chacune de vos municipalités et j'aimerais que nous félicitions tout particulièrement les nouveaux maires et mairesses qui se joignent à nous ce soir, leur souhaiter la bienvenue et les assurer de notre soutien le plus total dans la lourde tâche qu'ils auront à accomplir.

Durant le mandat de mon prédécesseur, la Table des maires a décidé de prendre un virage majeur dans son fonctionnement, soit d'élire son préfet au suffrage universel.

Le but de ce changement était premièrement de trouver un moyen d'avoir un préfet pouvant se consacrer entièrement aux affaires de la MRC, d'éliminer la double fonction de maire-préfet, de se doter d'un outil supplémentaire pour poursuivre notre développement social, culturel et économique tout en ayant une plus grande autonomie et un poids politique plus significatif.

Ce virage ne fait sûrement pas l'affaire de tous, que vous ayez été pour ou contre ce changement, que vous m'ayez soutenu ou non, la seule chose qui compte c'est que vous laissiez de côté vos préjugés, que vous laissiez derrière vous les vieilles querelles de clocher pour que nous puissions travailler tous ensemble, sans arrière pensée, à développer cette belle région qui est la nôtre, dans l'intérêt des Témiscamiens et Témiscamiennes.

Sachez que je mesure le poids des responsabilités qui pèsent désormais sur mes épaules, les attentes de la population sont énormes envers moi, mais aussi envers nous tous et nous nous devons d'y répondre ensemble.

Soyez assurés de mon engagement total pour mettre en œuvre la politique que nous aurons définie. Et j'ai bon espoir qu'au-delà des secteurs, de nombreuses actions pourront recueillir le soutien unanime de notre assemblée.

Durant ce mandat nous avons de grands défis...

Que ce soit la gestion des déchets, la maîtrise des taxes, l'aménagement du territoire, le développement social et culturel, la relance de l'agriculture et de l'industrie forestière...

Nous aurons aussi un grand effort de communication à accomplir afin de faire connaître la MRC et exprimer nos décisions à nos concitoyens.

Pour réaliser l'ensemble de nos projets, la MRC doit pouvoir s'appuyer sur une administration motivée et réactive, une administration qui soit en parfaite cohérence avec les objectifs et la vision que nous nous serons donnés.

À cet égard, je sais que nous pouvons compter sur la compétence et sur la disponibilité de nos employés qui ont fait un travail remarquable ces dernières années. Je connais leur détermination et leur souci de rendre un service exemplaire à nos concitoyens. Je profite de cette occasion pour leur adresser, par l'intermédiaire du directeur général, M. Denis Clermont, nos plus sincères remerciements et notre confiance.

Dans des temps de turbulence, comme nous vivons aujourd'hui, nous avons besoin d'être unis et de travailler ensemble à notre développement.

Mais nous avons besoin aussi de changement, d'imagination et d'innovation. En ce sens, nous avons le devoir de donner l'exemple à l'ensemble du Témiscamingue.

Le monde change et si nous n'acceptons pas de nous remettre en question et de modifier certaines de nos façons de faire, nous allons être exclus de la nouvelle économie qui se construit actuellement.

Aujourd'hui, mon devoir, ma responsabilité, mon ambition, c'est d'unir le Témiscamingue derrière de grands projets collectifs, c'est de relancer le Témiscamingue en me basant sur les forces vives et sur les organismes du milieu, c'est de replacer nos entrepreneurs au cœur de nos stratégies de développement, c'est de prendre le contrôle de nos ressources naturelles, c'est de faire du Témiscamingue un milieu innovant tant en économie que dans les services et la culture, c'est de conduire le Témiscamingue dans la voie du développement durable et des technologies vertes, c'est de positionner le Témiscamingue comme une destination plein air incontournable. Finalement, c'est de donner un nouvel élan au Témiscamingue.

Pour réaliser ces actions, je compte sur vous tous, je compte sur votre amour pour votre région, sur votre imagination, sur votre leadership.

Alors, n'hésitez pas à donner votre avis, à questionner, à proposer de nouveaux défis, à avancer des idées nouvelles. C'est votre rôle. C'est votre devoir.

En tant que préfet, je ferai en sorte que chacun trouve sa place dans ce grand projet. Cette assemblée doit être le lieu du débat, un débat libre, loyal, utile, sans concession et fait de respect mutuel. Nous devons pour cela passer rapidement d'une structure de discussion à une structure de décision. En résumé, nous devons passer à l'action.

Je m'efforcerai d'exercer une présidence de proximité et d'insuffler, autant que possible une vision d'ensemble cohérente à l'ensemble du Témiscamingue.

J'irai régulièrement dans les municipalités pour vous rencontrer, car je veux comprendre les problématiques du milieu et prendre le pouls de façon régulière sur les orientations de la MRC.

J'attends donc vos invitations pour commencer dès décembre cette tournée.

Vous le savez certainement déjà, sinon ne tombez pas en bas de votre chaise, pour moi, les mots immobilisme, inaction et langue de bois ne font pas partie de mon vocabulaire, vous devez donc être ouvert à certains changements, n'ayez pas peur, ces changements se feront ensemble et je veillerai à ce qu'ils se passent en douceur.

Comme nous devons montrer l'exemple, et que je sais que plusieurs d'entre vous m'ont fait part d'éléments que vous aimeriez changer dans le fonctionnement de notre Table, je vous invite dès ce soir, avant que nous n'entrons vraiment dans le feu de l'action à ce que nous prenions quelques minutes pour que nous nous présentions et nous dire quelles sont vos attentes face à la MRC. »

Les attentes des municipalités exprimées par les maires/maires :

- ↪ Relancer le tourisme;
- ↪ Conserver nos acquis;
- ↪ Retour des jeunes en région;
- ↪ Qualité de vie;
- ↪ Développement économique;
- ↪ Passer à l'action de façon cohérente et concertée;
- ↪ Développer les relations avec les autochtones;
- ↪ Unifier le Témiscamingue;
- ↪ Échange ou mise en commun de services municipaux;
- ↪ Supporter l'industrie agricole et forestière;
- ↪ Supporter les municipalités dans leurs projets;
- ↪ Contrôler les finances publiques;
- ↪ Développement minier;

- ↪ Redonner la confiance envers les compagnies forestières;
- ↪ Créer des emplois durables;
- ↪ Soutenir le secteur de l'agrotransformation;
- ↪ Développer le secteur forestier non ligneux et densifier le territoire;
- ↪ Traverser la crise mondiale, secteur forestier en particulier;
- ↪ Éviter le mur à mur dans les lois et règlements, les programmes et les services du gouvernement;
- ↪ Soutenir les entreprises existantes et en accueillir de nouvelles.

Règles du jeu pour le bon déroulement des réunions :

- ↪ Limiter la durée des rencontres (environ 2 heures) tout en s'assurant de bien circuler l'information;
- ↪ Respecter l'ordre du jour (garder le focus);
- ↪ Limiter les présentations des invités;
- ↪ Prendre le temps de bien informer avant de prendre une décision;
- ↪ Discuter des dossiers au lieu approprié, c'est-à-dire à la Table des maires;
- ↪ L'écoute;
- ↪ Le respect;
- ↪ Faire des interventions à valeur ajoutée (éviter de se répéter);
- ↪ Respecter le droit de parole;
- ↪ Chacun a une responsabilité partagée quant à l'efficacité et aux résultats de l'assemblée.

11-09-403

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 octobre 2009.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 octobre 2009 ayant été remis et/ou transmis par la poste à tous les conseillers.

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M^{me} Jacinthe Marcoux
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

11-09-404

Période de questions de l'assistance, s'il y a lieu (CM, art. 150).

Monsieur le préfet adresse à l'assistance ses intentions quant au déroulement de la période de questions. Il souhaite que les questions s'adressent à l'assemblée et non à un individu en particulier pour le mettre dans l'embarras. Les réponses pourront provenir du préfet ou de tout autre membre concerné par la question.

Élection du préfet au suffrage universel.

Le conseil prend acte des documents déposés concernant les élections du préfet au suffrage universel qui sont :

11-09-405

- Le tableau des résultats de l'élection;
- Le sommaire des coûts de l'élection (prévisionnels);
- Le rapport de la présidente d'élection, M^{me} Lynda Gaudet.

Une motion de félicitations est adressée à M^{me} Lynda Gaudet, présidente de l'élection, M^{me} Mireille Bourque, secrétaire de l'élection et M^{me} Sylvie Lefebvre, trésorière pour leur travail dans le cadre de l'élection du préfet.

➤ **Électeurs préfet MRCT :**

- ↵ Nombre d'électeurs inscrits : 12 836
- ↵ Nombre d'électeurs ayant voté : 6 282 (49 %)

Le taux de participation dans les municipalités locales a varié de 19,58 % à 87,84 %.

➤ **Candidats préfet MRCT :**

	<u>Vote</u>	<u>%</u>
↵ Yves Brousseau	602	9,58 %
↵ Jean-Pierre Charron	1 056	16,81 %
↵ Gérard Pétrin	589	9,38 %
↵ Maurice Rivard	903	14,37 %
↵ Arnaud Warolin	3 048	48,52 %
Bulletins rejetés	84	1,34 %
Total	<u>6 282</u>	

➤ **Coût approximatif élection préfet MRCT :** 76 000 \$;

➤ **En chiffres % :**

	<u>2005</u>	<u>2009</u>	<u>Région A.-T. Québec</u>	
	<u>Témiscamingue</u>			
↵ Jeunes élus	15,6 %	20,3 %	19,2 %	9,0 %
↵ Femmes élues	27,8 %	43,1 %	35,5 %	27,0 %
↵ Taux de votation	---	49,0 %	54,4 %	45,0 %

11-09-406

Autorisation pour signature des chèques et effets bancaires.

Il est proposé par M. Philippe Boutin
appuyé par M. Yvon Gingras
et résolu unanimement

- ❖ Que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour la MRC de Témiscamingue :

↵ **M. Arnaud Warolin**, préfet, en remplacement de M. Jean-Pierre Charron et M. Maurice Rivard;

↵ **M. Denis Clermont**;

↵ **M^{me} Sylvie Lefebvre**.

Dans tous les cas, les chèques seront initialisés par 1 des 3 personnes autorisées.

Le service est compris dans l'entente de services financiers déjà en vigueur entre la Caisse populaire de Ville-Marie et la MRC de Témiscamingue, sauf pour le compte de la Caisse populaire Centre-Est où les frais sont de 7 \$ mensuellement et sans frais si le solde mensuel moyen est de 2 000 \$ ou plus.

Cette autorisation concerne entre autres les folios suivants : 6076 (Ville-Marie) et 80179 (Centre-Est).

11-09-407

Budget 2010.

Le budget 2010 est présenté sous forme comparative de l'année 2009.

N. B. : Indice des prix à la consommation : Juillet 2008 à juillet 2009 : - 0,9 %.

Règle générale, l'adoption du budget d'une MRC est prévue « au 4^e mercredi de novembre » (CM, art. 148.0.2).

À la session ordinaire du 21 octobre 2009, le conseil des maires a adopté à l'unanimité une résolution demandant au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de reporter l'adoption du budget 2010 de la MRCT à la séance ordinaire du conseil des maires du 20 janvier 2010 afin de laisser le temps aux nouveaux élus de s'approprier les règles de fonctionnement de la MRCT.

Le conseil procède à l'étude et à l'analyse du projet de budget 2010, pour chacun des postes et fonctions.

Le travail entrepris sera complété lors d'une séance extraordinaire sur ce sujet, prévue en décembre 2009.

Entre autres, les dépenses suivantes seront révisées à la baisse :

- Élus (20 000 \$);
- MRC-amie des aînés (5 000 \$);
- Programme Climat Municipalités (10 000 \$);
- Québec en Forme (5 000 \$);
- Préventionniste incendie (25 000 \$).

11-09-408

Gestion des matières résiduelles – Projet de valorisation des matières résiduelles.

Une rencontre spécifique du conseil des maires sur la gestion des matières résiduelles sera organisée dans les prochains mois.

————— / —————

Suite à la résolution n° 10-09-388.2 adoptée par le conseil des maires le 21 octobre 2009, le conseil prend acte d'une entente signée entre la MRCT et GENIVAR, ingénieur-conseil, le 18 novembre 2009, au montant de 21 730 \$.

L'objectif ultime concerne la construction et le fonctionnement d'un centre de valorisation des matières résiduelles au Témiscamingue.

Le travail du consultant comprend plusieurs parties, dont la première autorisée le 18 novembre 2009, au montant de 21 730 \$, qui permettra à la MRCT d'obtenir un certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Les démarches subséquentes feront l'objet d'une nouvelle entente, à un coût supplémentaire, à définir selon l'évolution du projet (Ex. : appel d'offres, soumissions, suivi de chantier, formation, etc.).

Dans cette perspective, il est convenu d'autoriser M. Jérémie Steward, consultant de la firme GENIVAR, à signer et présenter pour et au nom de la MRC de Témiscamingue, toute demande d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dans le cadre du projet de centre de valorisation des matières résiduelles au Témiscamingue.

11-09-409

Avenir des petites écoles au Témiscamingue.

Mise en situation

Une 2^e et dernière rencontre de consultation a eu lieu avec les représentants des municipalités impliquées dans le projet de fermeture des écoles d'Angliers, Moffet et Laforce et les représentants de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue, le 12 novembre 2009.

À cette rencontre, des comités d'écoles ou de parents sont venus présenter à la CSLT des projets de développement de leur milieu et faire des propositions pour maintenir leur école.

Le comité d'école de Laforce et le comité de parents de Moffet ont proposé à la Commission scolaire un moratoire de 2 ans afin d'évaluer les effets des différents projets en développement en cours dans leur milieu.

À Angliers, il y a encore une possibilité de garder l'école ouverte, car il y aurait suffisamment d'élèves.

Des projets sont en développement; les efforts sont notoires.

La Commission scolaire doit prendre une décision le 25 janvier 2010.

Le maintien des petites écoles dans les municipalités est primordial pour assurer une qualité de vie, un milieu de vie accueillant et dynamique. L'école est un « service essentiel » dans l'avenir d'une municipalité.

Il est proposé par M. Philippe Boutin
appuyé par M. Philippe Barette
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer les municipalités de Laforce et Moffet dans leur demande de moratoire de 2 ans afin d'évaluer les impacts des différents projets de développement en cours dans ces milieux;
- ❖ D'appuyer la municipalité d'Angliers qui souhaite le maintien de son école en permanence.

Les maires/mairesse se questionnent sur certains points dont :

- Les budgets en regard de la dévitalisation;
- Les services auprès des Premières Nations;
- L'exode vers l'Ontario pour le secteur Sud;
- Etc.

Les municipalités souhaitent une collaboration étroite entre les intervenants municipaux et scolaires, dans une perspective de relance économique au Témiscamingue. Ainsi, le préfet organise dès que possible une rencontre avec les dirigeants de la Commission scolaire sur ce sujet; les maires concernés sont invités.

Appui concernant la localisation relativement au projet de construction d'un nouveau poste de la Sûreté du Québec à Ville-Marie.

11-09-410

Considérant le mauvais état du poste de la Sûreté du Québec à Ville-Marie ayant un impact sur la qualité des services à la population;

Considérant la résolution n° 08-09-307 adoptée par le conseil des maires le 19 août 2009, requérant du ministre de la Sécurité publique un plan d'action et un échéancier précis pour la construction d'un nouveau poste de la Sûreté du Québec à Ville-Marie, dans les plus brefs délais;

Considérant que la Société immobilière du Québec (SIQ) ainsi que le Comité de sécurité publique de la MRCT favorisent l'emplacement du nouveau poste sur le terrain situé entre l'actuel poste et le Palais de justice à Ville-Marie pour les motifs suivants :

- Le terrain appartient à la SIQ;
- Les études de sol sont positives;
- L'emplacement cadre bien avec la notion de services de proximité;
- Le cachet champêtre sera conservé et mis en valeur avec un style architectural approprié pour le nouveau bâtiment;
- Le monument existant à la pointe nord-ouest du terrain sera maintenu.

Considérant l'accord de la ville de Ville-Marie;

Considérant que les travaux sont prévus débuter à l'été 2010 pour se terminer en juin 2011;

Il est proposé par M. Yvon Gingras
appuyé par M. Maurice Laverdière
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer la construction du nouveau poste de la Sûreté du Québec sur le terrain situé entre l'actuel poste et le Palais de justice de Ville-Marie;
- ❖ De recommander que le matériau « bois » soit privilégié par la Société immobilière et la Sûreté du Québec dans la réalisation du projet.

————— // —————

Le conseil prend acte du rapport à jour sur les priorités d'actions à la Sûreté du Québec, postes de Ville-Marie et Témiscaming.

11-09-411

Nominations / Représentations de la MRCT auprès des organismes.

Le conseil prend acte du document des représentations (environ 50) de l'année 2009 en prévision de l'année 2010. Les nominations sur les différents comités et commissions sont remises à une prochaine rencontre.

Le préfet souligne l'importance que chaque maire et mairesse ait au moins un dossier selon ses intérêts et ses disponibilités.

Le Comité de sécurité publique doit être maintenu tel quel puisqu'il est un nouveau comité formé depuis à peine un an et qu'il nécessite une formation spécifique à ses membres.

Trois (3) nouveaux comités seront créés :

- Économique;
- Relations avec les autochtones;
- Affaires communautaires.

Nomination du préfet suppléant :

(Réf. : *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, LRQ, chapitre A-19.1, article 198 : « Nommé par le préfet élu et choisi parmi les maires ... »)

Le préfet, M. Arnaud Warolin, nomme M^{me} Carmen Rivard, mairesse de Nédélec, à titre de préfète suppléante de la MRC, laquelle pendant l'empêchement du préfet, ou la vacance de son poste, remplit les fonctions de préfet avec tous les privilèges, droits et obligations y rattachés, pour une période d'un an.

Serment d'office

Préfète suppléante

Je, CARMEN RIVARD, mairesse de Nédélec, ayant été nommée préfète suppléante de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, jure solennellement que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Carmen Rivard
Préfète suppléante

Assermenté devant moi à Ville-Marie

Ce 25 novembre 2009



Denis Clermont
Secrétaire-trésorier – directeur général

11-09-412

Nomination du Centre d'appels d'urgence de l'Abitibi-Témiscamingue (CAUAT) à titre de mandataire du Service centralisé d'appels d'urgence (SCAU).

Considérant que le CAUAT est un organisme à but non lucratif (OBNL) composé de représentants d'organismes du milieu, dont les municipalités;

Considérant que le CAUAT assure présentement la réponse des appels 9-1-1 sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue;

Considérant qu'une nouvelle taxe municipale pour le 9-1-1 sera en vigueur à compter du 1^{er} décembre 2009, qu'elle remplacera la méthode de tarification antérieure et qu'elle permettra une perception de tous les fournisseurs de services téléphoniques;

Considérant que cette taxe permet le financement adéquat des centres d'urgence 9-1-1 afin de faire face aux nouvelles technologies, aux nouvelles exigences des fournisseurs de téléphonie (téléphonie par fil ou sans fil, incluant la téléphonie par Internet et les services payés au moyen de cartes prépayées) et aux nouvelles normes auxquelles les centres d'urgence 9-1-1 seront conviés, et ce, à compter du 1^{er} décembre 2009;

Considérant que la taxe municipale pour le 9-1-1 sert à financer les centres d'urgence 9-1-1 qui ont pour tâche de répondre aux appels des personnes en détresse et de déclencher l'intervention des services d'urgence appropriés (police, pompiers, ambulance, etc.);

Considérant que le gouvernement provincial a respecté son engagement de faire en sorte que tous les clients d'un service téléphonique par fil ou sans fil, incluant la téléphonie par Internet, contribuent désormais au financement des centres d'urgence 9-1-1;

Considérant que la nouvelle taxe a été mise en place pour des raisons d'équité et d'amélioration de la qualité du service 9-1-1 au Québec;

Considérant que l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec est l'organisme à but non lucratif désigné pour recevoir le produit de la taxe municipale pour le 9-1-1 et le répartir, selon les règles qu'elle détermine, entre les municipalités locales aux fins de financement des centres d'urgence 9-1-1;

Il est proposé par M. Luc Lalonde
appuyé par M. Jocelyn Aylwin
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue informe les fournisseurs de services téléphoniques desservant son territoire que le CAUAT agit à titre de Service centralisé d'appels d'urgence (SCAU);
- ❖ Que la MRC de Témiscamingue informe l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec que le CAUAT agit à titre de Service centralisé d'appels d'urgence (SCAU);
- ❖ Que la MRC de Témiscamingue autorise l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec à transférer les sommes attribuables au 9-1-1 directement au CAUAT, et ce, à compter du 1^{er} décembre 2009.

11-09-413

Appui à la municipalité de Béarn concernant la mise en place d'un organisme d'urgence à l'intention des municipalités signataires des conventions d'aménagement forestier (CvAF).

Considérant que depuis plus de 20 ans, les municipalités du Témiscamingue sont gestionnaires d'une partie de la forêt publique, jusqu'alors inexploitée, connue sous le nom de lots intramunicipaux;

Considérant que cette gestion découle en premier lieu d'une entente avec le MRNFQ et la MRC, et en second lieu des conventions d'aménagement forestier (CvAF) des municipalités avec le ministère;

Considérant que les CvAF établissent les obligations que les municipalités doivent respecter;

Considérant que ces obligations entraînent d'importantes dépenses annuelles, parmi lesquelles les contributions à la SOPFIM, SOPFEU, les inventaires et la préparation des plans;

Considérant que ces obligations sont les mêmes qu'il y ait exploitation forestière sur les lots intramunicipaux ou non;

Considérant que ces obligations financières se chiffrent facilement à une douzaine de milliers de dollars annuellement;

Considérant que la crise forestière qui se poursuit affecte également les lots intramunicipaux;

Considérant que la grande industrie a bénéficié de mesures gouvernementales pour lui permettre de passer au travers de cette importante crise forestière;

Considérant que pour leur part, les municipalités gestionnaires de lots intramunicipaux n'ont bénéficié d'aucune mesure;

Considérant que depuis maintenant près de 3 ans, aucune opération forestière n'a été effectuée sur les lots intramunicipaux;

Considérant que pour pallier aux dépenses annuelles encourues par la CvAF, les organismes mandataires ont dû puiser dans leurs réserves financières;

Considérant que ces réserves sont pratiquement épuisées mettant en péril la survie même des organismes mandataires des municipalités pour la gestion des lots intramunicipaux;

Considérant qu'il ne revient pas aux contribuables de la municipalité de payer pour gérer cette partie de la forêt publique que sont les lots intramunicipaux;

Considérant que pendant presque toutes ces années, la gestion des lots intramunicipaux a été un moteur économique important pour les municipalités rurales du Témiscamingue en permettant la création et le maintien de nombreux emplois;

Il est proposé par M. André Pâquet
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer la municipalité de Béarn dans sa demande auprès du gouvernement de mettre en place un programme d'urgence à l'intention des municipalités signataires des conventions d'aménagement forestier (CvAF).

11-09-414

Suivi des dossiers.

- Aménagement et ameublement du bureau du préfet de la MRCT – 25 000 \$ prévu au budget 2010;
- Projet des « Agents verts » :

Projet de réduction des matières résiduelles à la source auprès des jeunes et des familles. Le budget du projet est établi à 200 000 \$ pour l'année 2009-2010. La part de la MRC est de 11 713,46 \$/an pendant 2 ans.

➤ Élections au conseil d'administration de la FQM :

Il y aura cette année des élections pour tous les sièges au conseil d'administration de la FQM. La période de mise en candidature est débutée depuis le 5 novembre 2009 et se termine le 4 décembre 2009. Le mandat est d'une durée de 2 ou 4 ans, selon un tirage au sort effectué lors de la 1^{re} réunion du CA.

M. Philippe Barette, maire de Témiscaming, soumet sa candidature comme représentant de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

➤ Schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

➤ Formations de la FQM :

Une formation sur les rôles et responsabilités des élus municipaux et du conseil aura lieu au Témiscamingue le samedi 23 janvier 2010. Le lieu et les heures seront confirmés aux municipalités prochainement. La formatrice désignée est M^e Isabelle Breton du cabinet d'avocat Cain Lamarre de Val-d'Or.

➤ Gala Jeunesse du 28 mai 2010 :

La Maison des jeunes du Témiscamingue sollicitera financièrement chacune des municipalités.

➤ Prochain conseil des maires :

☞ Séance extraordinaire le 9 décembre 2009 portant sur le budget 2010 de la MRCT, la représentation de la MRC auprès des organismes;

☞ Séance ordinaire le 16 décembre 2009.

➤ Projet de Politique québécoise sur la gestion des matières résiduelles;

➤ Projet de loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le processus d'attribution des contrats des organismes municipaux (PL 76 présenté le 18 novembre 2009, MAMROT);

➤ Projet de loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (PL 75 présenté le 19 novembre 2009, MRNF);

➤ Manifestation à Rouyn-Noranda le 7 décembre 2009 concernant la lutte à la pauvreté devant le ministre responsable des services sociaux;

➤ Budget annoncé pour les municipalités dévitalisées (605 000 \$).

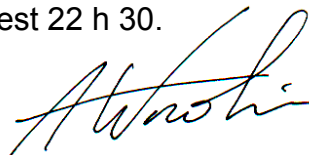
11-09-415

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Luc Lalonde
appuyé par M. Philippe Barette
et résolu unanimement

❖ Que l'assemblée soit levée.

Il est 22 h 30.



Arnaud Warolin, préfet



Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le conseil des maires lors d'une séance subséquente.